

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Pour rappel, les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent tenir dans les 10 semaines précédant le vote du budget un débat d'orientations budgétaires, il s'agit d'orientations sans avoir de caractère décisionnel.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a pour objectif de :

- Fixer les axes budgétaires pour l'année 2025
- Présenter la stratégie poursuivie : maîtrise des dépenses, maintien d'une politique fiscale raisonnable, réalisation des investissements nécessaires et modération de l'endettement
- Éclairer les choix faits en fonction des contraintes financières

BILAN 2024

Résultats 2024 (provisaires) : à ce jour, les comptes n'ont pas été clôturés.

	RESULTATS PROVISOIRES 2024 (€) Au 13/01/2025
Dépenses de fonctionnement	3 802 956 €
Recettes de fonctionnement	4 353 770 €
Excédent de fonctionnement 2024	5504 €

Ce résultat s'explique par une maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- augmentation des énergies anticipée dans les prévisions budgétaires,
- prise en compte de l'entretien des bâtiments vieillissants
- contrôle des charges de personnel

et des recettes plus élevées que les prévisions :

- augmentation des contributions directes : augmentation des bases par l'Etat de 3.8 % et nouvelles constructions (+ 172 000 €)
- des subventions CAF plus importantes que les prévisions pour le fonctionnement de l'espace de vie sociale
- plus de locations au Domaine de la Baronnie

L'excédent de fonctionnement cumulé permettra d'alimenter la section investissement

En investissement :

	RESULTATS 2024 (€)
	Au 17/12/2024
Dépenses d'investissement	1 539 834,25 €
Recettes d'investissement	1 206 625,71 €
Déficit d'investissement 2024	- 333 208,54 €
Déficit antérieur reporté d'investissement	- 196 965,77 €
Déficit global de clôture 2024	- 530 174,31 €

Analyse du résultat :

- L'emprunt prévu au budget (902 000 €) n'a pas été réalisé (*trésorerie suffisante*)
- Travaux thermiques du Groupe Scolaire : 975 519 € réalisés sur les 1 509 348 € prévus au budget reportés sur 2025
- Des travaux n'ont pas été soldés ou pas réalisés (report sur 2025)
- Fonds Vert 1^{er} tranche : 30 % perçus
- FCTVA et Taxe d'aménagement perçus ont été inférieurs aux prévisions budgétaires

ANNEE 2025

CONTEXTE :

Le ROB 2025 intervient toujours dans un contexte d'incertitude sur le plan politique, économique et financier, notamment suite à la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier.

Il a été demandé aux collectivités (ou EPCI), dont le budget est supérieur à 40 000 000€, de participer à l'effort de redressement budgétaire.

Malgré l'augmentation de la population brettevillaise (*4 020 habitants en 2019 / 4 465 en 2023*), le montant de la dotation globale de fonctionnement sera certainement identique à celui de 2024.

Le projet de loi de finances n'étant pas acté, il reste des incertitudes quant aux subventions versées par l'Etat et par le Département, ainsi que sur le versement de la compensation de la taxe d'habitation

Concernant le FCTVA, les dépenses de fonctionnement ne seront plus éligibles et le taux de compensation sur les dépenses d'investissement passerait de 16.40% à 14.85%.

Depuis 2024, les communes de + de 3 500 habitants sont tenues de présenter un état "budget vert" annexé au Compte Administratif (CA) ou Compte Financier unique (CFU). Elles devront réaliser une « *analyse de l'impact environnemental* » de leurs dépenses d'investissement. Pour commencer, en 2024, l'analyse des dépenses devra évaluer leur contribution à « *l'atténuation du changement climatique* » (*globalement, la diminution des émissions de gaz à effet de serre*). A compter de l'exercice 2025, les collectivités devront également apprécier de quelle manière elles favorisent la « *préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles* ».

ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Les orientations budgétaires 2025 s'inscrivent toujours dans notre engagement électoral, à savoir :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement et notre endettement
- Maintenir une politique fiscale responsable
- Préserver notre environnement : un cadre de vie sain et durable
- Poursuivre la qualité des services proposés aux habitants
- Poursuivre notre soutien auprès de l'enfance et de la jeunesse
- Maintenir notre aide au tissu associatif local

DEPENSES

Bien vivre à Bretteville sur Odon - développer la participation citoyenne :

- Espace de Vie Sociale : programmer des ateliers de partage (*cuisine, débat/conférence...*), développer l'entraide et la solidarité, poursuite des actions (*semaine de la parentalité, programme solidarité seniors...*)
- Mutuelle communale : sollicitation d'un nouveau prestataire

Politique sportive :

- Finalisation des travaux au stade (*aire verte et de pétanque*)
- Entretien des terrains de tennis extérieurs
- Soutien à nos différentes associations afin de permettre la pratique associative dans des lieux gratuits, gardiennés, entretenus et nettoyés

Actions culturelles et de communication :

- Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (*PCSES*) de la Bibliothèque municipale : réaménagement du site en lieu de vie et de convivialité, une bibliothèque pour tous et une offre multigénérationnelle, mise en accessibilité PMR.
- Lancement de la "première" saison culturelle brettevillaise sur 2025
- Mise en ligne du nouveau site Internet de la commune après une année de mises à jour et de développement

La famille et les enfants au cœur de nos projets :

Poursuite de notre soutien auprès de l'enfance et de la jeunesse :

- Construction de l'Espace Animation Jeunesse (*2025/2026*)
- Projet du Pumptrack en commun avec Louvigny et Eterville
- Répondre à l'évolution des effectifs de l'école par l'achat de mobilier (*+1 classe*)
- Finaliser l'achat de stores au multi-accueil pour isoler de la chaleur
- Poursuivre l'accompagnement aux activités sportives des élèves et poursuivre l'achat de matériel de motricité pour la maternelle
- Renforcer la lecture auprès des enfants (*boîte à livres CME et école*)
- Aménagement du pôle petite enfance (*espace snoezelen*)

- Renforcer le parcours citoyen des élèves
- Permettre aux jeunes de vivre une première expérience professionnelle rémunérée et renforcer le parcours citoyen (*jobs aux 16 – 18 ans*)
- Sélectionner un gestionnaire pour le multi-accueil galipette respectant nos valeurs sociales et la qualité du service (*choix du gestionnaire de la crèche*) et supporter les augmentations de coûts (*prévoir augmentation de la subvention*).

Préserver notre environnement :

- Fin des travaux énergétiques sur les bâtiments du groupe scolaire.
- Labellisation du Territoire Engagé pour la Nature (*TEN*) : fin du diagnostic du Petit Odon
- Étude d'aménagement des squares et espaces publics : embellissement floral, plantations d'arbres et achat de mobilier
- Subventions pour l'acquisition de vélos électriques reconduites
- Effacement de réseaux et poursuite des changements des candélabres en leds (*éclairage public*)
- Poursuite du réaménagement des cimetières (*jardin du souvenir*)
- Plan cyclable 2022-2026 : en collaboration avec la CU Caen la mer (*avenue de Glattbach et chemin aux bœufs*)

Travaux :

- Achat d'un véhicule pour les services techniques
- Réhabilitation des extérieurs du domaine de la Baronnie
- Etudes sur les travaux énergétiques du Centre Socio-Culturel
- Poursuite de l'aménagement de l'aire de camping-car

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS

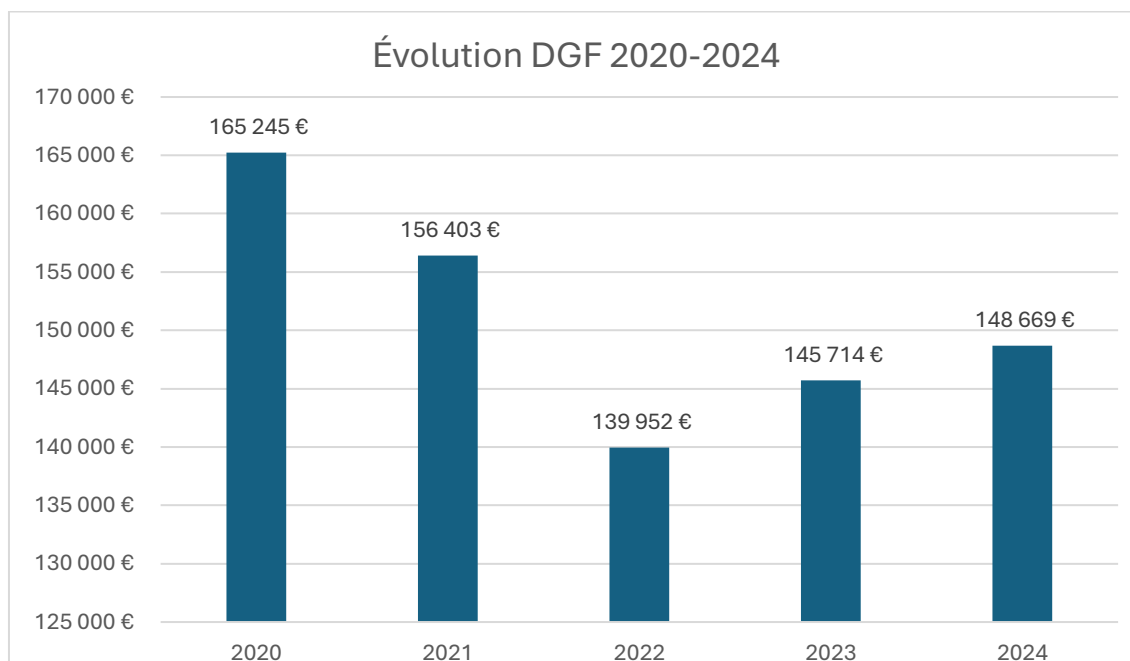
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Travaux thermiques Groupe Scolaire 2 472 200 € HT (hors panneaux photovoltaïques)	29 910 €	812 930 €	1 629 360 €			
Entrée traiteur Baronnie 102 100 € HT	7 290 €	4 550 €	90 260 €			
Construction Espace Animation Jeunesse 1 686 000 € HT	Études 1 720 €	Études 20 780 €	850 000 €	Début travaux 813 500 €		
Réaménagement Bibliothèque 560 000 € HT		Études	Études 60 000 €	Travaux 250 000 €	250 000 €	
Esplanade Baronnie 307 500 € HT				307 500 €		
AMO + Études Travaux thermiques CSC 25 000 € HT			(AMO + Études) 25 000 €		Travaux	
Construction annexe CSC 1 447 000 € HT			Études 47 000 €	Début travaux 500 000 €	900 000 €	
Réaménagement Parking Baronnie 170 470 € HT				170 470 €		
Études aménagement Buttes de Copernic 6 500 € HT		Études 1 560 €	4 940 €			
ESTIMATION DES DÉPENSES PAR ANNÉE	38 920 €	839 820 €	2 956 560 €	2 041 470 €	900 000 €	

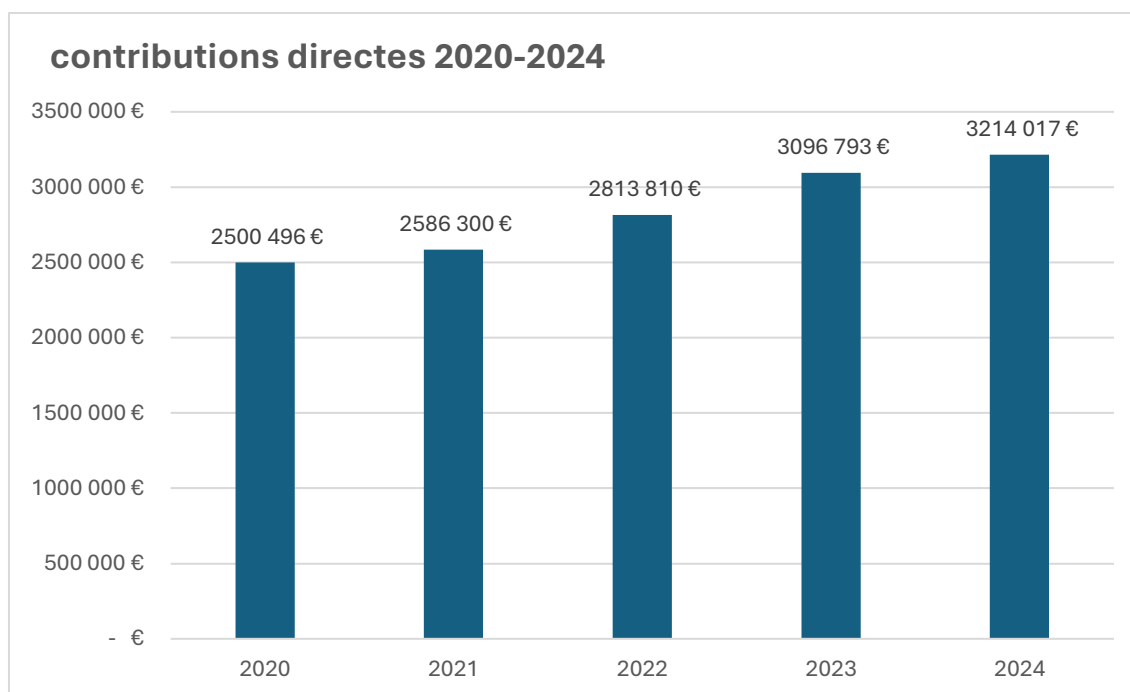
RECETTES

↳ Les subventions pour 2025 :

- Travaux Thermiques Groupe Scolaire : ADEME pour la géothermie en instance, fonds vert (2^e tranche) accepté mais montant non notifié.
- Espace de Vie Sociale : subvention CAF pour le fonctionnement (60 % des coûts de fonctionnement 2024)
- City stade : solde de la subvention région
- Construction Espace Animation Jeunesse : la subvention CAF a été notifiée pour 350 000 €. Pas encore de retour pour la DETR et le Contrat de Territoire (dossier déposé mais pas de retour).

- ↳ Pas d'augmentation des taux d'imposition mais augmentation des bases de 1.7 % par l'Etat.
- ↳ La CAF maintient sa subvention pour le fonctionnement (60 % des coûts de fonctionnement 2024).
- ↳ La DGF semblerait être identique à 2024 malgré l'augmentation de la population





Jusqu'à présent, le niveau d'endettement de la commune baisse.

Les emprunts liés aux travaux thermiques du Groupe Scolaire et à la construction de l'EAJ seront contractés courant 2025, après notification de toutes les subventions.

La commune dispose d'une trésorerie confortable

